



Mesdames CHASSAGNE Morgane et Laurène  
22, rue du Château d'Eau  
Aussac  
16560 AUSSAC-VADALLE

Aussac-Vadalle, le 27 juin 2023

**Objet :** Révision de votre loyer au 01 janvier 2024  
Lettre recommandée avec AR N° 1A 194 647 9716 6

Mesdames,

Je vous informe que le Conseil Municipal par délibération n° 2013-19-3 du 21 mai 2013, a décidé de réviser les loyers tous les 3 ans à la date d'anniversaire de l'entrée du locataire.

Par conséquent, je vous informe que votre loyer à compter du 01 janvier 2024 sera révisé selon l'indice de référence en vigueur (selon l'INSEE).

Je reste à votre entière disposition pour de plus amples renseignements.

Veuillez agréer, Mesdames, l'expression de mes salutations distinguées.

L'Adjointe au Maire,

Mme Régine LIOT

